

Table ronde : Les patients et les aidants parlent de leur expérience:

« Retour au travail après un cancer du rein ».

Jean-Michel Aubas, animateur bénévole de l'Association présente le thème et les participants à la table ronde.

Il précise qu'un tiers des patients atteints d'un cancer ont une activité professionnelle.

Le retour à l'emploi peut constituer un parcours délicat, en raison du bouleversement provoqué par la maladie.

Philippe Delpierre, infirmier de formation, préside l'association I.P.A.L. qui travaille à l'accompagnement des patients pour le retour au travail. Il apportera son expertise et animera cette Table ronde.

Une patiente et trois patients viendront partager leur expérience.

Tous sont en activité professionnelle. Trois d'entre eux ont un cancer du rein métastatique et sont actuellement en traitement.

Les effets secondaires des traitements nécessitent de nouveaux aménagements de poste et parfois une réorientation professionnelle. Philippe Delpierre précise que cette reprise d'activité touche à la fois le cadre juridique, entrepreneurial et personnel.

Les interventions s'organisent autour de quatre thématiques :

1) A quel moment de votre parcours s'est imposé le retour à l'emploi ?

2) La reprise précoce a-t-elle été une aide ?

3) Quels ont été les écueils ? Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?

4) A quel point faut-il garder contact avec l'entreprise ? Faut-il faire preuve de transparence ? Comment amener à une relation de confiance ?

Les témoignages des patients ont eu lieu au fil de l'eau, lors de la Table ronde. Ils sont ici regroupés, patient par patient, pour plus de fluidité.

Hélène

Cette patiente, qui a subi une néphrectomie partielle, explique qu'il s'agissait d'une convalescence annoncée sans difficulté temporelle, avec un peu de fatigue au retour.

Sa reprise n'a pas posé de problème sur le plan physique, le retour rapide lui a permis d'aller de l'avant. Ensuite c'est l'impact psychologique du cancer qui a marqué son retour à la vie professionnelle.

En rapport avec sa maladie et avec une recherche oncogénétique dans sa famille, elle a vécu une période d'angoisses et de cauchemars et a fait la démarche de consulter un psychologue spécialisé en oncologie.

Faire partie de la Fonction publique, avec la garantie de l'emploi, lui a permis d'être plus détendue.

Cette patiente ne s'est pas sentie une salariée différente, elle a poursuivi sa carrière avec des responsabilités, mais fait plus attention à prendre soin d'elle.

Elle n'a pas eu besoin de parler de sa maladie dans son travail car ce fut un épisode court, ses collègues ont à peine remarqué son absence.

Ghislain

Ce patient, entrepreneur, a continué de gérer son entreprise, hors période d'hospitalisation et de convalescence. Il n'y avait personne pour le remplacer et la reprise précoce était plutôt ressentie comme une aide dans son combat contre la maladie.

La réflexion et les questions sont venues assez vite : « Combien de temps vais-je tenir ? Dois-je vendre mon entreprise ? »

Il aime son travail et la vie sociale qui en découle et confie qu'il avait peur que le regard de l'autre change. Être malade est mal vu dans son milieu professionnel.

Le principal écueil a été pour lui de cacher les effets secondaires, il a eu recours au télétravail, à des astuces.

Seuls quelques collaborateurs proches ont été mis au courant.

Il a appris qu'il y a une réalité, il faut se reposer et s'est fait aider par un psychologue.

Il confie qu'il est quand-même fragilisé par sa maladie dont l'évolution est imprévisible avec des hauts et des bas.

Bruno

Pour ce patient, une question s'est vite posée : « Comment continuer à faire son métier avec des métastases osseuses douloureuses ? ». Il était directeur d'une filiale dans un grand groupe.

Il a été arrêté deux ans. De proches collaborateurs sont restés en contact avec lui et ce regard bienveillant l'a aidé.

Il a vécu une période d'introspection pendant laquelle il a constaté qu'il n'avait plus de rythme, plus de vie sociale, et qu'il avait envie de retrouver du sens.

Il a repris à son initiative sur son ancien poste d'abord, puis sur un poste avec moins de stress et plus de flexibilité, davantage compatible avec ce nouveau combat contre le cancer. Il ne se sent plus le même salarié qu'avant la maladie.

Son entreprise a été à l'écoute. Sa mutuelle l'a conseillé, l'entreprise manquant de compétences sur le sujet.

Il occupe maintenant un poste adapté avec un statut de travailleur handicapé.

Laurent

Le quatrième patient explique qu'il a d'abord eu la possibilité de télé-travailler après son opération.

Puis le retour s'est avéré faisable avec des aménagements en raison de ses traitements.

Travaillant dans une collectivité territoriale, il a eu toutes facilités, et a pu mettre ses supérieurs et collègues au courant.

L'impact a été surtout psychologique : son regard sur la vie professionnelle a changé. Elle est perçue comme moins centrale dans sa vie et il a tendance à relativiser. Il termine en disant qu'il ne faut peut-être pas tout attendre de son employeur, il faut aussi être acteur de sa prise en charge.

Interventions de Philippe Delpierre

Philippe Delpierre intervient à plusieurs reprises au fil de la table ronde.

Pour faciliter le retour dans l'emploi, on peut faire une visite de pré-reprise ; il est possible de revenir avec des dispositifs spécifiques, de réintégrer l'entreprise quelques jours pour reprendre le contact.

L'enjeu du retour au travail est aussi le maintien dans l'emploi, sur la durée.

Il évoque « l'épée de Damoclès », le facteur d'anticipation ; on souhaite passer à autre chose mais l'inquiétude, toujours présente, a un impact sur le travail.

Il existe une loi de 2021, encore récente qui prévoit que l'employeur et le salarié doivent rester en contact pendant les absences du salarié en raison de sa maladie.

Un des écueils rencontrés est le manque de connaissances juridiques et des dispositifs existants, de la part des employeurs comme des salariés.

Il est important de trouver un bon interlocuteur pour instaurer une relation de confiance avec l'employeur afin qu'il puisse aider.

Les employeurs sont souvent démunis même s'ils ont la volonté de bien faire.

Philippe Delpierre évoque l'importance du médecin d'aptitude, du médecin du travail.

La médecine du travail est en train d'évoluer et propose davantage de services encore méconnus.

Il conclut qu'il faut changer un peu le regard, les représentations qu'on a du cancer dans le monde du travail.

QUESTIONS / RÉPONSES

L'indicateur en italique renvoie, sur la vidéo, à l'instant où est posée la question.

Question à 1h 00' 45" : Qu'en est-il des personnes qui ne peuvent pas reprendre un travail parce que leur emploi nécessite de la manutention, des efforts physiques qu'ils ne peuvent plus faire avec la maladie ?

Question à 1h 03' 35" : Comment la médecine du travail ou d'aptitude peut-elle nous accompagner en tant qu'employeur pour reclasser la personne ?

Commentaire à 01h 06' 56" du Docteur Escudier :

Question à 01h 08' 31" : Témoignage d'une patiente et question : Faut-il toujours passer devant un médecin expert avant une reprise du travail ?

Compte rendu rédigé par Françoise Méry, bénévole de l'association A.R.Tu.R. Il est la propriété d'A.R.Tu.R. et ne peut être utilisé que pour un usage strictement privé. Toute autre utilisation est interdite sans autorisation préalable d'A.R.Tu.R.